

## Les plages balayées par la tempête



**Intempéries** L'alerte météo se poursuit aujourd'hui. Hier à Juan, de nombreux plagistes n'ont pu que constater les dégâts. La Ville va demander l'état de catastrophe naturelle. L'alerte météo est prévue jusqu'à vendredi (vigilance orange). Houle et fortes précipitations étaient annoncées par Météo France. Une mer gonflée, un niveau élevé, des vagues entre 2,50 et 3,50 m et un vent pouvant aller en pointe jusqu'à 120 km/h (vent de Sud).

Hier après une première nuit d'intempéries (coup de labech), les dégâts étaient déjà très lourds pour certains. Deux plages à Juan ont particulièrement été touchées. Petite plage et le Trident qui recevaient les vagues de pleine face. « Hier (lire avant-hier), ça commençait à taper fort mais dans ces cas là que peut-on faire de plus ? analysait dépité Gilbert Toscano, le patron du Trident. Le sable diminue de plus en plus, on se retrouve comme en pleine mer. La dalle a complètement cédé, elle était là depuis l'origine de la plage il y a plus de 30 ans ». Mais apparemment, si bien sûr les coups de mer ne sont pas une nouveauté, ils sont de plus en plus redoutables. « Je n'avais jamais vu autant de dégâts, lâche-t-il. Je n'ai jamais vu ça ! Que tout se fracasse à ce point ». Dans la précipitation, ils sont plusieurs à essayer de sauver ce qui peut encore l'être : des tables, des chaises... À côté, à la Petite plage, c'est la désolation. Alors que la mer continue à cogner contre ce qu'il reste de l'établissement : murs, dalles, matériel sont dévastés.

D'autres plages, fermées à cette époque de l'année, ont aussi essuyé la colère du temps. Même si tous avaient calfeutré les bâtiments pour essayer de résister. « Les pouvoirs publics devraient faire quelque chose, à chaque fois tous nos efforts sont détruits » avancent certains.

« Nous avons prévenu tous nos plagistes la veille mais que faire quand la mer se déchaîne, explique Stéphane Ariza, secrétaire du syndicat des plagistes. Il y a beaucoup de matériel cassé, des transats qui sont partis à la mer... ». S'engage à présent un long chemin avec les assurances. La Ville va demander le classement en catastrophe naturelle. Comme cela avait été le cas pour les sinistres de 2008 (arrêtés tombés en mai puis août de cette année). Cela permet un meilleur remboursement aux plagistes. Pour l'heure, les plagistes devront probablement avancer les frais de réparations pour préparer la saison. Les remboursements arrivant souvent après.

En revanche, la route du bord de mer entre Antibes et Villeneuve-Loubet (entre la Siesta et Marina) a été rouverte par le conseil général comme prévu dès hier matin.

srambure@nicematin.fr

N.M 24/12/09 -